

COMMUNE D'IXELLES
Madame Nathalie Gilson
Echevine de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168

B – 1050 BRUXELLES

V/réf. : 7B/PU/MB/FF/2747
N/réf. : AVL/KD/XL-2.494/s.555
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : IXELLES. Place Fernand Cocq, 20. Rehaussement d'un étage et rénovation intérieure.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Correspondant : Mme M. Bolle.)

En réponse à votre lettre du 13 mai 2014, en référence, reçue le 19 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 4 juin 2014.

La demande concerne un bien qui se situe dans la zone de protection de la Maison communale. Elle vise le rehaussement d'un étage, la démolition d'une volée d'escalier et la création d'un nouvel escalier vers la cave, la reprise en sous-œuvre d'une pile de fondation et l'agrandissement des baies de fenêtre du rez-de-chaussée commercial.

La CRMS n'émet pas d'objection sur le rehaussement d'un étage de l'immeuble. Pour ce qui concerne l'agrandissement des fenêtres du rez-de-chaussée, elle demande de revoir les divisions et les proportions des châssis afin de correspondre à celles des étages ou à celles d'autres biens semblables, et de prévoir une imposte. Les plans n'étant pas clairs à ce sujet, la Commission recommande des châssis en bois et de s'inspirer de biens semblables sur la place.

La CRMS demande également de respecter les prescriptions du RRU concernant la présence de plusieurs spots d'éclairage sur la façade du rez-de-chaussée.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme O. Goossens (+ par mail MM. Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, O. Goossens, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- B.D.U. – D.U. : Mme V. Henry (+ par mail M. Fr. Timmermans).